

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL597

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 38

Compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé:

"3° Au second alinéa de l'article L. 6332-2, les mots : "cet article" sont remplacés par les mots: "ces articles".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction des dispositions rendant applicables l'article L. 6332-2 dans certaines collectivités d'outre-mer.